

CONDUIRE UNE INTERVENTION DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

PRESENTATION	La formation « Conduire une intervention de prévention des risques psycho-sociaux » s'adresse aux professionnels de terrain engagés dans la prise en charge et la conduite de projet de prévention des risques psychosociaux au travail. Intervenir dans un projet de prévention des risques psychosociaux demande l'acquisition de compétences spécifiques, tant sur le contenu et les outils d'analyse du travail, que sur le processus d'intervention. L'acquisition de ces « savoir-faire » représente, en tant qu'acteur de la santé au travail, un levier d'action durable en termes de prévention des risques psycho-sociaux. Epistémologiquement, cette formation s'inscrit dans des cadres conceptuels de la clinique du travail (outils d'analyse du travail et de ses tensions en psychologie sociale et sociologie) et de l'intervention systémique et stratégique (accompagnement au changement) Les acteurs engagés dans des démarches de prévention ont besoin de ces deux grilles de lecture, leur permettant à la fois de : - Comprendre l'objet « Souffrance au travail » : Qu'est ce qui peut poser « problème » dans le travail et avoir des conséquences sur la santé des professionnels ? - Construire une intervention pérenne et efficace type « Diagnostic -action » : Comment accompagner le changement sur un sujet sensible et complexe. Cette formation est animée par des formateurs expérimentés dans la conduite de démarches de prévention sur le terrain (psychologue du travail / psycho-sociologue), formés aux modèles d'analyse du travail et à l'intervention systémique et stratégique, et supervisés dans leurs pratiques d'intervention.
OBJECTIFS	A l'issue de la formation, les participants seront capables : ◆ Être capable de réaliser un diagnostic qualitatif permettant d'évaluer les facteurs de tensions et de ressources en santé au travail ◆ Être capable de restituer stratégiquement un diagnostic « Santé au travail » ◆ Être capable d'initier le changement de pratiques organisationnelles en termes de santé au travail
PROGRAMME DE LA FORMATION	J1 : Conduire un diagnostic « RPS » ◆ Evaluer les facteurs de développement de la santé mentale au travail (centralité du travail) ◆ Evaluer les facteurs de tensions dans les organisations du travail ◆ Appliquer deux modèles de référence dans l'analyse des tensions du travail (ANACT et Gollac)

	◆ Evaluer les conséquences en termes de santé au travail sur les personnes (stress professionnel, épuisement professionnel, violences au travail, ...) et les collectifs de travail. J2 : Mettre en place une intervention de prévention des risques psychosociaux au travail ◆ Construire les étapes d'une intervention de prévention des RPS ◆ Analyser une demande et connaître les pièges possibles ◆ Connaître les méthodologies d'enquête et choisir la plus appropriée selon la demande. ◆ Savoir conduire stratégiquement une intervention : du contenu au processus.
PUBLIC & PRE REQUIS	Prérequis : Cette formation s'adresse aux professionnels de terrain concernés par la prévention des risques psychosociaux au travail : psychologues du travail intervenants, médecins du travail, infirmières du travail, responsables RH, préventeurs, membres d'un CHS-CT ou DUP, ... La composition des groupes est élaborée en amont de l'action après analyse de la demande de formation.
CONDITIONS DE VENTE	Groupe de 3 à 12 participants maximum. Les journées de formation sont proposées en intra et sur site. Date de début et date de fin : nous contacter
ORGANISATION & DUREE	Une session de formation dure 2 jours, soit 14 heures / 9h-12h30 – 13h30-17h Les journées de formation sont consécutives.
METHODOLOGIE	Exposés suivis de questions-réponses avec les participants, cas pratiques, observations et analyse autour du visionnage de films, remise de support, ...
FINANCEMENT	A l'initiative de l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences : Tarif journée : 1200 Euros HT
SUIVI ET EVALUATION	La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action de formation relève de la responsabilité du formateur. - Une feuille de présence est émargée et remise à l'entreprise. - Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire. - Toute action est organisée en amont avec le commanditaire, ce dernier valide les conditions matérielles et partage des éléments de contexte. - Un temps d'évaluation (QCM) et de bilan (questionnaire de satisfaction) est organisé à chaud à la fin de la session de formation. - Une synthèse et un retour à froid sont partagés avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)
ACCESSIBILITE	Les locaux mis à disposition pour la formation doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

**INTERVENANT &
CONTACT**

Mathilde Montabonnel, psychologue du travail, présidente de Dialectica.

Téléphone : 06.11.61.73.75

Mail : m.montabonnel@stdialectica.fr